

**C'est avec grand plaisir que je peux dire que la création de nouveaux parcs et jardins devient un marronnier à l'ODJ de notre conseil municipal.**

**J'évoquais tout à l'heure le square Jean Giono aux Cévennes qui remplace un parking, je pourrais aussi citer le nouveau square Le Tintoret qui remplace quatre terrains de tennis désaffectés à la Lironde.**

**Avec cette délibération c'est la création d'un parc que nous actons dans le quartier des Cévennes.**

C'est un espace de près de 6000 mètres carrés que nous réservons à la nature dans cette partie très dense de la ville. 6000 mètres carrés c'est l'équivalent du parc Suzanne Babut que nous avons inauguré l'an dernier.

6000 mètres carrés dont une partie sera aménagée en jardin pédagogique avec une mare écologique pour les enfants de l'école Julie Daubié avant son déménagement. Cette mare écologique à vocation pédagogique est une première pour les enfants du primaire à Montpellier.

A noter que ce parc sera un également espace de détente, de pause pour les promeneurs du chemin de l'Aqueduc, qui le longe, chemin dont nous avons lancé la réhabilitation.

Un espace de respiration de plus pour faire de Montpellier une Ville Nature, c'est-à-dire une ville adaptée, robuste face à la crise climatique.